

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 10 septembre 2009

LETTRE DU 10 SEPTEMBRE 2009

Bien le bonjour chez vous

Vous l'aurez déjà noté, le mois de septembre regorge d'événements charnières qui partagent le « passé » de l'« avenir ». Un mot me vient à l'esprit : la RENTRÉE. Aux souvenirs personnels, tant de mes jeunes années alors que j'entrais au *Jardin de l'enfance* (à Trois-Rivières) qu'à mes premiers contacts comme étudiant avec l'UdeM (rue St-Denis), s'ajoutent ceux de mes débuts dans la carrière professorale (statistiques mathématiques).

Pour la communauté universitaire, la RENTRÉE 2009 revêt une importance capitale pour le rôle que ses composantes (dont notamment l'APRUM) sont invitées à jouer dans le processus de consultation sur la nomination d'un recteur (d'une rectrice). Le site de l'APRUM [www.aprum.umontreal.ca], à sa page d'accueil, contient l'information pertinente. Les étapes majeures du processus menant à la nomination du recteur sont maintenant franchies. À ce sujet, le Comité de consultation a émis le texte suivant.

- La liste des personnes proposées pour le scrutin est maintenant connue.

Onze personnes, dont deux femmes, y figurent. Sept travaillent pour l'Université et quatre occupent des fonctions à l'extérieur liées au monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ces personnes sont : **Gérard Boismenu**, doyen de la Faculté des arts et des sciences de l'UdeM; **Guy Breton**, vice-recteur exécutif de l'UdeM; **Pierre Coulombe**, président du Conseil national de recherches du Canada; **Jean-François Dhainaut**, président de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (France); **Jacques Frémont**, provost et vice-recteur aux affaires académiques de l'UdeM; **Joseph Hubert**, vice-recteur à la recherche de l'UdeM; **Richard Marceau**, provost de l'Ontario Institute of Technology; **Mireille Mathieu**, vice-rectrice aux relations internationales de l'UdeM; **Mona Nemer**, vice-rectrice à la recherche de l'Université d'Ottawa; **Marc Renaud**, professeur à la Faculté des arts et des sciences de l'UdeM; et **Denis L. Roy**, vice-doyen exécutif de la Faculté de médecine de l'UdeM.

- Cette liste sera soumise au scrutin indicatif de l'Assemblée universitaire du 21 septembre prochain.
- Les personnes figurant sur la liste sont maintenant invitées à participer, sur une base volontaire, aux étapes ultérieures du processus; plus particulièrement elles sont invitées à diffuser un bref exposé de leur vision relativement à la fonction de recteur de l'Université de Montréal. Le journal Forum publiera leur texte dans son numéro du 8 septembre.

- Les personnes dont le nom apparaît ci-dessus sont invitées à participer, sur une base volontaire, aux étapes suivantes du processus. En particulier, elles ont la possibilité de diffuser un bref exposé de leur vision à l'égard de la fonction de recteur de l'Université de Montréal et sont conviées à un débat public qui se tiendra le 16 septembre prochain.

Aucun mandat n'ayant été donné à quelque regroupement que ce soit (dont le Conseil de l'APRUM), il devient impérieux que vos convictions personnelles - marquées au coin de l'expérience acquise au cours de votre carrière universitaire - parviennent au Comité de consultation. À ce sujet, je vous prie de suivre de près le déroulement des activités dudit Comité; je compte que vous vous y manifesterez.

Notices nécrologiques

Textes de Michel Lespérance

Jacques Lucier

Jacques Lucier a été un remarquable administrateur et un grand serviteur de l'Université. Sa vie ainsi que sa carrière y furent étroitement associées. Détenteur d'une maîtrise ès arts en relations industrielles, c'est en 1958 qu'il se joint à son Alma mater à titre de professeur adjoint et de directeur de stages à l'École de relations industrielles. Il se fait rapidement remarquer avec la rédaction d'un mémoire percutant sur les ressources humaines de l'Université. De sorte que, lorsque la direction de l'établissement met sur pied, peu après, un nouveau service central du personnel, il en devient le premier directeur. Jacques Lucier aura successivement la responsabilité de nombreux secteurs, dont le service de l'équipement, le service des achats, le service du personnel et la direction des immeubles qui relèveront de lui à titre de Directeur des services, puis de vice-recteur à l'administration de 1979 à 1994. Ses compétences professionnelles et sa connaissance étroite de l'Université ont fait en sorte qu'il a été partie prenante de la négociation de nombreuses conventions collectives tant avec le personnel de soutien qu'avec le personnel enseignant.

Jacques Lucier fut au cœur de la définition des grandes politiques institutionnelles en matière de relations de travail. Il a présidé à l'essor du campus dans les années 70 et fut responsable du recrutement de toute une génération de gestionnaires. Il a su gérer la croissance de l'Université dans les années 1970 et en maintenir la santé financière, lorsque les subventions gouvernementales aux universités ont diminué, dans les années 1980. D'aucuns se rappellent d'un administrateur rigoureux, parfois austère. Toutefois, ceux qui le connaissaient un peu mieux appréciaient son remarquable et toujours présent sens de l'humour ... Reconnu par ses collègues pour sa rigueur, sa droiture inébranlable. Sa maîtrise des dossiers et sa connaissance des rouages de la gestion universitaire, il a été, durant de nombreuses années, l'une des personnes les plus influentes au sein de la direction de l'Université.

Bien que retraité, Jacques Lucier était demeuré toujours actif au sein de l'Université. En effet, il présidait toujours au moment de son décès le Comité de retraite et ce, avec compétence, tact et brio. Plusieurs collègues avec lesquels il a servi ont témoigné, par leur présence à la Collation solennelle des grades de mai dernier, cérémonie au cours de laquelle il a été proclamé vice-recteur émérite, qu'il a été un modèle pour eux et de la joie qu'ils éprouvaient de voir ses mérites reconnus par l'institution qu'il a tant aimé servir et qui fut au centre de sa vie professionnelle.

Paul Lacoste

La vie et la carrière de M. Paul Lacoste sont inséparables de l'Université de Montréal et se confondent avec l'histoire de celle-ci : M. Lacoste y a en effet passé plus de quarante ans. Après ses études classiques au Collège de Montréal, M. Lacoste entre à la Faculté de philosophie et à l'Institut d'études médiévales, où il se voit conférer successivement une maîtrise ès arts et une licence en philosophie. Il obtient ensuite un « fellowship » de l'Université de Chicago, puis un doctorat en philosophie de l'Université de Paris. C'est à l'Université de Montréal que M. Lacoste entreprend sa carrière de professeur en 1946; en 1958, il est promu au rang de professeur titulaire. En même temps qu'il enseigne la philosophie, il s'inscrit comme étudiant à la Faculté de droit et y obtient la licence en 1960. On peut croire que M. Lacoste était, dès ce moment, un adepte de l'éducation permanente dont il se fera plus tard un promoteur remarqué.

Paul Lacoste pratique le droit de 1964 à 1966, tout en assumant une tâche d'enseignement à la fois comme professeur de philosophie et comme professeur de droit. La qualité de son enseignement dans ces disciplines lui vaudra l'admiration de ses étudiants et l'estime de ses collègues. Sa compétence et son expérience dans ces deux vastes champs des sciences humaines en feront un conseiller recherché. Membre du Conseil supérieur de l'éducation, animateur et commentateur à la section « affaires publiques » de Radio-Canada, secrétaire-adjoint de la Commission Laurendeau-Dunton, membre du Conseil de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine, Paul Lacoste a été fort présent sur la scène municipale, québécoise et canadienne.

Bien qu'une grande partie de la carrière de M. Lacoste n'ait pas été consacrée à l'enseignement ou à la recherche comme telles, il a contribué largement avec Roger Gaudry à instaurer un modèle de carrière original pour le personnel enseignant d'ici, modèle où l'enseignement et la recherche tiennent une place à peu près égale, avec des modulations possibles, selon les disciplines et les facultés, modèle qui a permis à l'Université de Montréal de s'élever au-dessus de son rôle traditionnel d'université de premier cycle et de regroupement d'écoles professionnelles, pour devenir une université de recherche dont la croissance a été impressionnante et qui la place aujourd'hui au premier rang des universités francophones du Québec et dans le peloton de tête des meilleures

universités canadiennes. Pendant neuf ans, de 1966 à 1975, M. Lacoste a été associé de très près au recteur Gaudry, à titre de vice-recteur exécutif. Il a alors réussi à développer et à affirmer le caractère unique de l'Université de Montréal, notamment en donnant un essor à la recherche et aux études de maîtrise et de doctorat, essor qu'il a marqué au sceau de sa clairvoyance et de sa détermination durant ses années de rectorat.

Jacques St-Pierre qui a été vice-recteur à la planification dans les équipes Gaudry et Lacoste et qui a œuvré avec ce dernier à doter l'UdeM d'une charte non confessionnelle, affirme ce qui suit: *Ayant côtoyé Paul Lacoste tout au long de nos carrières universitaires, je suis en mesure de témoigner qu'il a joué un rôle significatif dans le développement et le rayonnement de l'UdeM.* Pour sa part, le doyen **Jean-Paul Lussier**, qui a présidé au début des années 1970 le Comité du développement académique, comité qui avait proposé une réforme majeure des structures de l'Université, notamment la création de la FAS et de la FES, résume bien le rôle marquant joué par Paul Lacoste dans le développement de l'Université d'alors : *Profondément convaincu que la nouvelle charte de l'Université de Montréal adoptée en 1967 lui accorderait d'immenses moyens de développement, Paul Lacoste en assumant les fonctions de vice-recteur exécutif et par la suite de recteur, allait se rendre entièrement disponible à l'ensemble de la communauté universitaire pour mettre à profit toutes les ressources dont elle disposait. Les multiples collaborateurs qui se sont prévalus de son accueil et de sa confiance ont gardé un vif souvenir de son attachement à l'institution et de la fierté qu'il en éprouvait. Son discours empreint de sa vaste culture reflétait sa riche personnalité. En hommage aux grands services de Paul Lacoste l'Université devra le compter dans le rang de ses bâtisseurs.*

À toutes les étapes de sa carrière, que ce soit comme professeur, comme vice-recteur exécutif ou comme recteur, M. Lacoste a toujours eu une conception très élevée et très exigeante de l'Université et il a fait en sorte que l'Université de Montréal se rapproche de ce modèle. Pour lui, l'université est un lieu où les connaissances s'acquièrent et se développent dans le respect le plus total de la liberté individuelle et où tous les courants de pensée doivent avoir droit de cité. M. Lacoste a été un professeur qui, devant les auditoires les plus variés, a expliqué la mission de l'université en général et celle de l'Université de Montréal en particulier, une mission toujours axée sur l'excellence et les besoins de la société. À cet égard, il a lieu de citer les propos de **Jacques Boucher** qui a collaboré avec le recteur Lacoste à titre de secrétaire général, puis de doyen de la Faculté des études supérieures : *Paul Lacoste était doté de trois immenses qualités particulièrement valorisées et utiles dans les milieux universitaires : une très grande intelligence, un don exceptionnel de communicateur et une intuition politique rare. Pas étonnant que Paul Lacoste ait connu les succès que nous savons. J'admirais particulièrement sa façon étonnante de comprendre en un instant les enjeux les plus complexes et de dégager une décision inattendue et adéquate, qui conciliait à la fois les intérêts supérieurs de l'Université et ceux des personnes qui l'entouraient.*

Paul Lacoste a joué un rôle important au sein de la CREPUQ, de l'AUCC, de l'AUPELF, du Fonds international de coopération universitaire et de l'Association des universités du Commonwealth. Il était officier de l'Ordre du Canada, Chevalier de la légion d'honneur et professeur émérite de notre université. Homme d'étude et de réflexion, communicateur exceptionnel, Paul Lacoste a su incarner ses principes dans l'action, dans une action qui a grandi notre université et notre pays.

DOSSIER RRUM

Texte de Robert Brunet

Rien de nouveau à signaler sur le front du RRUM. Par contre, compte tenu de la période difficile que traversent tous les fonds de retraite, et même si nous nous en tirons mieux que bien d'autres, j'invite les membres de l'APRUM à assister à l'assemblée générale annuelle du Régime de retraite, le mardi 27 octobre 2009 à 15h30 dans l'amphithéâtre Ernest-Cormier (K-500).

DÉJEUNER TRADITIONNEL

Le déjeuner du 3^e jeudi du mois au restaurant Le Joli Moulin au 1201 rue Van Horne de 12h à 14h revient à l'horaire. Les dates à retenir : 17 septembre, 15 octobre et 19 novembre.

LE CLUB INFORMATIQUE

Texte de Jean-Robert Derome

Le Club informatique de l'APRUM reprendra ses activités en septembre. La première rencontre aura lieu le jeudi 17 septembre à 15h30 au local D-423 du pavillon Roger-Gaudry. Les réunions du Club ont lieu après les déjeuners mensuels de l'APRUM. Une période de questions est prévue à chaque séance.

Vous êtes invités à proposer des sujets pour cette réunion ainsi que pour celles qui suivront. Vous pouvez consulter les comptes-rendus des réunions précédentes à l'adresse suivante : <http://www.aprum.umontreal.ca/DGTIC/Club.htm> . Il sera possible de reprendre des thèmes déjà abordés les années passées.

Tout le monde est bienvenu, mais l'invitation s'adresse de façon toute particulière aux néophytes. Si on le désire, on peut apporter son ordinateur portable.

IN FINE

Un grand merci aux collaborateurs qui ont meublé une partie importante de cette missive. Je vous avoue que j'apprécie hautement vos bons mots et les vœux que vous formulez à mon endroit en cette période difficile pour moi. La fin du tunnel est en vue et je m'en réjouis.

Ma cordialité vous est acquise, vous le savez déjà.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp

Vos coordonnées (adresse, appartement, téléphone, ...) changent?
Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635. Site web [www.aprum.umontreal.ca]